



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Direction Régionale des Finances Publiques
PAIERIE DÉPARTEMENTALE DE LA RÉUNION
4 RUE AMIRAL LACAZE
CS 41008
97404 SAINT DENIS CEDEX
☎ : 02 62 41 50 82
MÉL. : t104090@dgfip.finances.gouv.fr

Saint Denis, le 01 septembre 2022

Affaire suivie par : Ahmed ABDALLAH
Mél : ahmed.abdallah@dgfip.finances.gouv.fr
☎ : 02 62 21 23 51

PROCURATION SOUS SEING PRIVE

Délégation générale à compter du 01 septembre 2022

Je soussigné, Ahmed ABDALLAH, Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques Hors Classe, Payeur départemental de la Réunion par intérim, déclare accorder délégation spéciale à compter du 01 septembre 2022, constituer pour mandataire spécial, afin de leur donner pouvoir de signer pour et en mon nom :

. M. GAULLIER Emmanuel, contrôleur de 1ère classe :
- les bordereaux de situation sans limite de montant ;
- les décisions d'annulation des frais de poursuite pour un montant maximum de 1000 € ;
- les décisions d'octroi de délais de paiement dans le cadre de la gestion du recouvrement amiable ; ces décisions pourront être accordées pour un délai maximum de 18 mois et à hauteur de 5 000 € au maximum ;
- les demandes de renseignement, les lettres de relance, les mises en demeure, les SATD, les saisies ventes, les PSE et les mainlevées à hauteur de 5 000 €.

. Mme ABBAS Housnat et M. de FONDAUMIERE Denis, agents administratifs :
- les décisions d'octroi de délais de paiement dans le cadre de la gestion du recouvrement amiable, ces décisions pourront être accordées pour un délai maximum d'un an et à hauteur de 3 000 € au maximum.

Signature du mandant



Ahmed ABDALLAH

Signature des mandataires

Denis DE FONDAUMIERE

Emmanuel GAULLIER

Housnat ABBAS